

## France Travail, CNC, Business France : qui sont ces opérateurs de l'État que le gouvernement veut mettre au régime ?

Margaux Fodéré / Crédit photo : MAGALI COHEN / HANS LUCAS / HANS LUCAS VIA AFP • 06h45, le 20 février 2024

**En 2024, cinq organismes publics concentrent plus de la moitié des 35 milliards de subventions versées par l'État. Si le gouvernement assure que tous les opérateurs contribueront au plan d'économies, certains ont plus de marges de manœuvre que d'autres.**

L'État se met à la diète. Le [gouvernement prévoit de faire 10 milliards d'euros d'économies](#) pour rétablir la trajectoire des finances publiques. Tous vont être mis à contribution : les ministères, les agents, mais aussi les opérateurs de l'État. On en compte plus de 400, dont le plus connu [France Travail, l'ancien Pôle emploi](#). Ils reçoivent plus de 80 milliards d'euros d'argent public, notamment en subventions et en taxes, et vont devoir participer à hauteur d'un milliard d'euros. Des économies qui vont toucher de nombreux domaines, car leur champ d'action est vaste.

## **Cinq opérateurs concentrent plus de 50% des subventions**

Bercy assure qu'ils contribueront tous à la hauteur de leur capacité, mais certains ont plus de marge de manœuvre que d'autres souligne François Ecalle, spécialiste des finances publiques. "Pour 2024, le total des subventions de l'État, c'est 35 milliards. Il y en a 12 milliards pour les Universités, 3 milliards pour le CNRS, 2,5 milliards pour France Compétences, 1,5 milliards pour le CEA et 1,3 milliards pour Pôle Emploi. Donc avec ces 5 opérateurs, on a plus de la moitié des subventions de l'État", détaille-t-il au micro d'Europe 1.

## **France Compétences dans le viseur du gouvernement**

Le gouvernement a déjà confirmé la participation de France Compétences à ce vaste plan d'économies, pour 200 millions d'euros. "Dans les dépenses de France Compétences, les aides à l'apprentissage par exemple ne sont pas forcément toutes justifiées. Il n'est pas forcément nécessaire de subventionner des étudiants du supérieur", explique François Ecalle. Selon l'Inspection générale des Finances, les opérateurs totalisaient fin 2022 plus de 55 milliards d'euros de trésorerie.